

INTEUR.
N. O. 10 MAI.
Les journaux de New York du 19 dernier nous sont parvenus par le courrier de samedi : nous y puisons de nouveaux détails sur les nouvelles apportées par le *Columbia* et le *Columbia*.

On mande de St. Louis la date du 25 Mars, que le gouvernement a publié le traité d'amitié, de navigation et de commerce entre le royaume des Pays-Bas et la République de Columbia; ce traité avait été soumis au sénat le 8 du même mois.

Le roi de France paraît entretenir des doutes sérieux sur la fidélité de sa garde; un journal dit que les officiers supérieurs de ce corps ont reçu l'ordre de surveiller de près la conduite des hommes qu'ils commandent et d'empêcher, surtout, s'il est possible, qu'ils ne se mêlent au peuple. L'anecdote suivante a, dit-on, donné lieu à ces mesures de précaution: Charles X chassait dans la forêt de St. Germain; au détour d'une avenue il se trouva face à face avec un de ses gardes, qui était à la défection, et qui aussitôt prit un de ses pistolets et le déchargea sur le roi. Celui-ci fut légèrement blessé et terriblement épouvanté.

La garde du corps voyant qu'il avait manqué son coup, se dévoua avec son autre pistolet, mais auparavant il dit au roi: "Je vous ai manqué, mais quelque autre sera plus adroit que moi." Le plus grand silence fut gardé sur cette aventure, et on prit toutes les précautions pour empêcher qu'elle ne vint à la connaissance du public. Les journaux ministériels se bornèrent à annoncer que S. M. gardait la chambre par indisposition. Nous vous raconterons, chers lecteurs, ce que nous avons lu: quant à la vérité du fait, nous ne pouvons vous en donner d'autre garantie que l'article du *Daily Chronicle* de Philadelphie (sous la date de Paris, 26 Mars) dont le nôtre est copie presque mot à mot. S'il n'y a pas de preuve qu'on ait voulu assassiner Charles X, ou en d'autres termes, en finir tout d'un coup avec lui, il y a du moins probabilité; car on ne foule pas au pied impunément tout un peuple, et un peuple comme la France. Il se trouvera à la fin quelque citoyen qui se lassera de cet insolent orgueil d'un homme qui ne veut pas plier devant la volonté de 30 millions de ses égaux. Et ce citoyen, ne craignons pas de le dire, s'il en rend un acte de justice, la France, tout en réprochant les moyens dont il se sera servi, lui devra une statue. Les attachés de peuples sont trop rares pour qu'on les confonde avec de vils assassins.

Parmi les mille bruits qui circulent, dit le *Messenger des Chambres* du 27 Mars, il en est un qui commence à gagner quelque crédit: On dit qu'il s'agit sérieusement d'un projet par lequel les députés, les conseillers d'état et les préfets des cent jours, aussi bien que les individus compris dans les lois du 24 Juillet 1815 et du 17 Janvier 1816, seraient déclarés incapables de siéger dans la chambre élective. Courage, messieurs de Coblenz, tout bon français doit voir avec plaisir de pareils actes, car il n'en faudrait pas beaucoup pour débarrasser tout à fait la France de votre exécrable tyrannie.

Nous donnons plus bas des extraits de nos journaux.

EXTERIEUR.
FRANCE.

Paris, 30 Mars.
M. de Villèle a eu dimanche (28) une audience de S. M.

On lit dans le *National*:
Il est maintenant certain que M. de Villèle partira aujourd'hui pour Toulouse. Les opinions diffèrent sur les motifs qui ont empêché la réussite de négociations commencées dans le but de le ramener au pouvoir. Néanmoins, on peut trouver à cela une cause suffisante dans l'opposition de caractères de M. de Villèle et du prince de Polignac. Ainsi donc, M. de Peyronnet est le seul homme capable, sur qui le ministère puisse maintenant jeter les yeux pour se renforcer. Nous verrons s'il sera aussi difficile de l'obtenir que M. de Villèle: il stipule aussi des conditions qu'on n'accordera pas facilement; car le gouvernement actuel ne sera pas disposé à acheter ses services à un prix aussi élevé que celui qu'il a offert à M. de Villèle, tandis qu'il est probable que M. de Peyronnet les estimera encore davantage.

Le *Courrier Français* s'explique différemment sur le même sujet.
Jusqu'à samedi, on a cru que M. de Villèle devait partir immédiatement pour Toulouse, mais hier matin tous les préparatifs de départ ont été contre mandés, et l'ex-ministre a assigné des entretiens à Paris à différentes personnes, pour une époque éloignée. Nous apprenons, en outre, que M. Duden est sur le point de se rendre en Angleterre.

Un exprès de Madrid du 18 Mars, nous apporte la nouvelle que le roi d'Espagne a donné l'ordre à toutes les autorités de la frontière de son royaume, d'arrêter le général B. Bradas, qui a commandé la dernière expédition contre le Mexique, mais qui est en ce moment à Paris.

Le *Gazette de France* dit, qu'il n'est pas vrai qu'on ait donné l'ordre d'arrêter le général B. Bradas aussitôt qu'il sera arrivé en Espagne.

Paris, 23 Mars.
On nous écrit de Toulon:
On vient de donner des ordres pour offrir du service aux anciens marins qui ont fait la guerre sur des corsaires ou dans des expéditions contre Alger. D'jà le capitaine Bawastre, de Nice, renommé dans les combats de corsaires, et qui vient d'arriver de la côte d'Afrique, vient d'être employé comme officier attaché à l'état-major de l'amiral Duperré sur le vaisseau la *Provence*.

Les vaisseaux, frégates, bombardes et bricks de notre rade, qui sont installés, vont faire pendant quelque temps, aux îles d'Hyères, des essais et évolutions de combats, de bombardement et de siège.

On annonce que vingt mille hommes d'infanterie de l'armée d'Afrique seront, ainsi que la cavalerie, embarqués à Marseille, où tous les bâtiments de transport doivent se réunir.

Les 170 bâtiments de commerce français, bons ou mauvais, qui se trouvaient dans le port de Marseille, ont été affectés par le gouvernement; il en est arrivé plus de 200 des ports d'Italie; dans la seule journée du 13 de ce mois, il est entré dans ce port 60 navires napolitains.

Le brick le *Silène* a abordé aujourd'hui son pavillon de partance; il va renforcer le blocus d'Alger. Ce bâtiment est commandé par M. Bruat, lieutenant de vaisseau.

Une dépêche télégraphique, adressée à M. le préfet maritime à Toulon, lui a annoncé que, par arrêté du conseil d'état, les deux bâtiments sardes et toscans, la *Caroline* et la *Madona di Montenero*, capturés, l'année dernière, par la division du blocus d'Alger, viennent d'être déclarées bonnes prises.

employé comme officier attaché à l'état-major de l'amiral Duperré sur le vaisseau la *Provence*.

Les vaisseaux, frégates, bombardes et bricks de notre rade, qui sont installés, vont faire pendant quelque temps, aux îles d'Hyères, des essais et évolutions de combats, de bombardement et de siège.

On annonce que vingt mille hommes d'infanterie de l'armée d'Afrique seront, ainsi que la cavalerie, embarqués à Marseille, où tous les bâtiments de transport doivent se réunir.

Les 170 bâtiments de commerce français, bons ou mauvais, qui se trouvaient dans le port de Marseille, ont été affectés par le gouvernement; il en est arrivé plus de 200 des ports d'Italie; dans la seule journée du 13 de ce mois, il est entré dans ce port 60 navires napolitains.

Le brick le *Silène* a abordé aujourd'hui son pavillon de partance; il va renforcer le blocus d'Alger. Ce bâtiment est commandé par M. Bruat, lieutenant de vaisseau.

Une dépêche télégraphique, adressée à M. le préfet maritime à Toulon, lui a annoncé que, par arrêté du conseil d'état, les deux bâtiments sardes et toscans, la *Caroline* et la *Madona di Montenero*, capturés, l'année dernière, par la division du blocus d'Alger, viennent d'être déclarées bonnes prises.

Des navires, dont la capacité s'élève, ensemble, à douze mille tonneaux, ont été livrés hier dans cette ville, pour transporter des troupes et des provisions de Toulon à Alger. Le taux des contrats, à ce qu'on nous dit, de 15 s. par ton. Ces navires se rendront d'abord à Marseille, où ils seront visités; et de ce moment, s'ils sont acceptés, ils auront droit au prix de l'affrètement. Ils sont engagés pour quatre mois.

29 Mars.—M. de Quisen, ministre de Danemark à la cour d'Oldenberg, a été assassiné à Estin, dans la nuit du 21 Fév.

Des lettres de Tripoli, du 8 Février, disent qu'une montagne s'est ébranlée complètement, près de Mesrata, frontière occidentale de la Syrie. Les vapeurs sulfureuses qui s'échappaient du lieu de cette scène, ont arrêté toutes les personnes qui ont essayé de s'en approcher; cette circonstance porte à croire que cet événement a été occasionné par la formation d'un volcan.

Des dépêches, datées du 2 Mars, ont été reçues ce matin au bureau des affaires étrangères, de M. Robert Gordon, notre ambassadeur à Constantinople.

30 Mars.—Dans la séance de ce jour, le comte d'Ardenne a déposé sur le bureau de la chambre des pairs, par ordre du roi, le traité conclu entre S. M. Britannique et les Etats-Unis d'Amérique.

Nous avons reçu les journaux de Paris de dimanche et des lettres de la même ville de dimanche soir. Les journaux contiennent peu de nouvelles; mais, par forme de compensation, ils sont remplis de rapports et de spéculations. Le *Temps* dit qu'une assemblée des ministres français et des ambassadeurs d'Angleterre, d'Autriche et des Pays-Bas, a eu lieu chez M. de Polignac, et qu'il y a été résolu qu'en cas d'une commotion en France, les trois puissances nommées y enverront des troupes pour défendre la famille royale. Notre correspondant nous assure que ce bruit est sans fondement, ce que nous croyons volontiers. Le principe de la non intervention a été adopté par le gouvernement anglais comme base de sa conduite d'une manière trop positive, pour que nous nous méliions jamais de protéger aucune dynastie dans des querelles domestiques.

La situation des Pays-Bas n'est pas telle, que le gouvernement de ce pays soit à même d'envoyer des troupes au secours de la France (ce ne nous trompons pas: il faudrait dire, du roi de France); et il n'existe pas en ce moment une harmonie assez parfaite entre la France et l'Autriche, pour croire que celle-ci soit disposée à lui rendre ce service amical. Tout cela n'est qu'un conte fait à plaisir. Des lettres particulières dignes de foi, disent qu'il y a lieu de croire que M. de Martignac rentrera au ministère. On pense que la dissolution de la chambre aura lieu en Juin.

On a reçu avis en ville cette nuit, que Mr. C. Baring avait mis fin à son existence, sur son bien de Font-Cray, dans le comté de Kent. Cet événement malheureux a été connu lundi matin de bonne heure, et des exprès ont été aussitôt envoyés aux membres de sa famille, qui résident en ville. Rien qui soit digne de foi, n'a encore transpiré sur les causes qui ont motivé cet acte de désespoir. Le défunt était d'un âge avancé, et père des membres actuels du parlement, de même nous.

VALACHIE.
2 Mars.—On fait des préparatifs à Varna, qui semblent indiquer que le grand quartier général de l'armée russe sera bientôt transféré dans cette ville.

FEUILLETON.
THEATRE D'ORLÉANS.
(Continué.)

La littérature de théâtre s'appauvrit tous les jours en France; le génie, le naturel des conceptions de Corneille et de Racine désespèrent nos poètes modernes; la tragédie ne conserve plus sa dignité, elle descend au ton familier de la comédie, et même, l'on ne croit intéresser aujourd'hui qu'en employant le romantisme à tort et à travers.

Elisabeth est une tragédie modelée sur les innovations du jour. Après avoir décrit le théâtre anglais, on adopte ses principes, et l'on saute à pieds joints sur la poésie d'Aristote et les règles du théâtre grec. Cette descente de l'art dramatique a droit de désespérer tous ceux qui s'intéressent à ne pas le voir déchoir de sa

ou l'ont placé les grands tragiques français. La son-disant tragédie de Mr. Ancelot est plutôt un bon drame qu'une tragédie de second ordre. L'intérêt du spectateur se porte point assez sur l'un des principaux personnages, mais se partage entre Elisabeth, Essex, le duc et la duchesse de Nottingham; l'action principale qui a pour but la passion d'Elisabeth est étouffée par les liaisons secrètes d'Essex, et l'on ne sait enfin qui est le plus à plaindre: ou Elizabeth dédaignée, ou la criminelle duchesse de Nottingham; ou le duc qui apprend son déshonneur sans pouvoir s'en venger, ou Essex enfin qui meurt victime de l'orgueil d'Elisabeth.

Le dénouement ne satisfait pas davantage. Elisabeth entourée de sa cour s'aban donne à son désespoir et finit par se débarrasser du poids de son sceptre en faveur de Jacques. Le duc et la duchesse de Nottingham sont chassés de la Cour comme des rats, et le public ne sait plus ce que deviennent ces deux personnages.

Un mari trompé fait presque toujours rire à ses dépens, aussi a-t-il fallu tout le talent d'Aristippe pour empêcher le public d'éclater lorsqu'Elisabeth lui remet l'écharpe de son épouse. Dans Othello, Hédélione est fausement accusée, et les fureurs qu'Essex font frémir; dans Elisabeth la duchesse de Nottingham est coupable et les déclamations de son époux font pitié.

Tout l'échaffaudage de la tragédie de Mr. Ancelot repose sur une écharpe et un anneau: comment avec de tels moyens produire de grands résultats? Cependant l'ouvrage intéresse parce que c'est un assemblage d'incidens romanesques mis en œuvre avec un art et un esprit admirables.

Des vers faciles et harmonieux, quelques situations nouvelles, une action qui ne languit pas quoique l'intérêt soit partagé entre les principaux personnages; une excellente scène d'Essex et de fureur, la peinture admirable de deux grandes passions, l'amour et l'orgueil, se disputant tour à tour le cœur d'Elisabeth; voilà, ce que la tragédie de Mr. Ancelot offre de remarquable et ce qui lui assure malgré ses défauts un rang distingué parmi les productions du jour.

Madame Clozel a très bien joué le rôle d'Elisabeth; cette actrice exprime avec une pureté et une pureté, elle excelle surtout dans les scènes d'ironie. Le rôle d'Essex, qu'elle vient de créer, lui fera long temps honneur. Aristippe a été admirable dans la dernière scène du quatrième acte, Mademoiselle Girardot a parfaitement secondé. Cette jeune actrice produirait plus d'effet si parfois elle se précipitait pas trop son débit.

(*) Nous ne sommes bien fâchés, mais, sur ce point, nous ne saurions être de l'opinion de notre correspondant. Qui n'a eu envie de rire en entendant Elisabeth dire à ses ministres, en parlant de ses maris: "Et nous leur donnerons jusqu'à notre palais!"

LA FEMME DES CHAISES.
(Une scène après l'office du soir.)
La loueuse de chaises.—Là, voyez un peu, sept livres dix huit sous, un dimanche de grand moeur! si ce n'est pas ruinant.

Le prédicateur, qui finit de s'habiller.—C'est scandaleux! personne pour m'aider.

Un fabricant.—Prêcher devant les murs et le clergé seulement, ce doit être bien ennuieux.

Le chœur.—C'est absolument comme jouer devant les banquettes; vous n'avez pas idée comme ça refroidit l'acteur. Rien que nous autres choristes, y faut voir, quand y gna personnes dans la salle, comme nous sommes mauvais. Un attaque mollement, on ne va pas en mesure, on ne se soigne pas enfin, et l'effet est manqué.

La loueuse de chaises.—Laissez donc, monsieur Gorgeux, c'est pas le monde qui vous manque; vous n'en avez que trop à votre opéra de damnation!

Le chanteur.—Pas mal! Y a des jours où c'est fierement maigre, allez, et où vous ne changez votre recette contre la leur.

La loueuse de chaises.—Si peu qu'il y a, il y a trop encore. C'est les comédies qui ruinent l'église.

Le prédicateur.—Le ministère le veut et les journaux libéraux aussi; il n'y a rien à dire.

Le fabricant.—Si la cour ne le voulait pas cependant?

Le prédicateur.—Elle n'est pas la maîtresse, puisque c'est la révolution qui gouverne, grâce aux journaux libéraux!

Le chanteur.—Mais, sauf votre respect, monsieur l'abbé, y gna pas que les journaux libéraux qui parlent des spectacles; la *Quotidienne* et la *Gazette*, que je vois chez vous quand je vas vous reporter vos hardes raccommoquées par ma femme, elles en parlent aussi; témoin que la *Gazette* disait qu'a pas long temps que nous avions mal chanté les chœurs de Moïse, comme si ça la regardait! Qu'elle se mêle de sa politique et qu'elle laisse tranquilles les pauvres choristes.

pense à son salut; je me suis jetée dans l'église, et voyez ce que j'y gagne!

Le chanteur.—Vous avez eu un bon moment, toujours!

Le fabricant.—Oui, il y a trois ans que vous faisiez de grandes affaires, et nous ne vous avons pas augmenté le bail des chaises.

La loueuse de chaises.—Nous avons gagné quelques centaines de francs; mais, foi de femme! en vérité, comme je m'appelle Julienne et comme je suis votre très humble servante, c'est l'année-ci nous perdrons beau coup. Je suis sûre que nous serons de mille francs de notre, ça ne rend pas du tout. Vous devriez bien, messieurs de la fabrique, nous diminuer quelque chose pour la ferme des chaises; car enfin vous ne voulez pas que nous nous mettions sur la paille. C'est pas juste, n'est-ce pas?

Le fabricant.—L'église a des besoins, ma chère Mme. Jolibois. Il faut que nous achetions une belle croix d'or pour le jour de Pâques, et un dais comme celui de St. Eustache, pour le fête Dieu. Vous ne voudriez pas que nous fissions moins bien les choses qu'une paroisse qui n'est pas d'un autre rang que nous. On nous blâme dans le quartier, et ça nous fait mal voir à l'archevêché. Nous ne pouvons rien vous diminuer cette année, nous verrons plus tard.

La loueuse de chaises.—Nous serons obligées de nous rattrapper sur les sermons.

Le prédicateur.—Ce qui tue la prédication maintenant, ce sont les honteuses réunions mondaines, où, sous prétexte de faire l'aumône aux pauvres, on va adorer le Diable. Les bals, les spectacles, les concerts, c'est là ce qui détourne les fidèles des voix du salut.

La loueuse de chaises.—Certainement: c'est ce qui enrichit les marchandes de modes et ruine les loueuses de chaises.

Le fabricant.—S'il avait un moyen d'y remédier.

La loueuse de chaises.—Si on fabrait une pétition à la Chambre.

Le prédicateur.—Elle serait bien reçue! Vous ne savez donc pas que la majorité est philosophique, athée, libérale et révolutionnaire?

La loueuse de chaises.—Alors il n'y a plus qu'à fermer les églises.

Le fabricant.—Non; mais il faut faire des efforts pour ramener les paroissiens. Je compte beaucoup sur votre dais et votre croix d'or.

La loueuse de chaises.—En attendant, si je peux trouver à céder le bail des chaises, je m'en déferai. Tout est perdu, puisque la majorité de la chambre est athée. Je me retire de l'église, et je vais voir si je puis obtenir la succession de ma cousine à l'Opéra. C'est c'te créature là qu'était huppée! elle avait les secondes à l'Opéra par Mlle. Guinard, et une pension comme assistante, sur l'archevêché, que l'y avait fait voir M. Jarambe, l'évêque d'Orléans, que Mlle. Guinard côtoyait beaucoup.

Le chanteur.—C'était le vrai sens, dame!

La loueuse de chaises.—Oui; avec ça qu'on était jeune au moins, avant la révolution! Depuis la révolution on est vieux et on ne peut plus travailler; ça fait que ses chaises ne vont pas, on ne sait sur qui se retourner. Allez donc vous faire ravaudeur quand la vie n'y est plus! Et puis y faut tenir son rang; on a été loueuse de chaise, on ne peut plus descendre jusqu'à être à un centième à ramasser l'... La religion est perdue!... Avec un excellent sermon faire sept livres dix huit sous!

Le chanteur.—Et dire qu'il y a au Gymnase un monsieur qui fait toujours foule, et gagne cent mille francs par an à écrire des pièces de théâtre.

La loueuse de chaises.—C'est la fin du monde.

Le prédicateur.—Non, mais c'est la fin de la moderne Sodome. Le feu du ciel la purifiera. Je pars demain pour la province.

Marine.
PORT DE LA NOUVELLE ORLÉANS.
Expéditions.
Navire Bengal, Bisset, Liverpool, Wm. Nott & Co
Eleonor, Childs, Baltimore, R. D. Shepherd & Co.
Brick Scio, Clark, New-York, W. W. Caldwell
Montano, Greaner, New-York, W. W. Caldwell
Clio, Cox, Philadelphia, L. H. Galt
Josephus, Grenados, Havane, S. Cecillie
Goel. Miro, Babcock, Baltimore, capitaine
Goel Monk, Nartigue, Tampico, J. De Blom
Ann Howard, Wood, Philadelphia, Capt.
Mobile, Johnson, Mobile, P. B. Phelps
U-States, Craighed, Vera-Cruz, J. W. Zacharie & Co.
James Monroe, Bush, Baltimore, Capt.

Bateau de remorque Porpaise, Houten, de la passe du S. O., ayant mis en mer les navires Olimpia et Florida, le brick Atlas et le bateau Nelson il a amené dans le port le navire Calicut et le brick Caledonis: il en est venu de la Calicut dans le matin du 7, rien de nouveau en rivière.

Bateau de remorque Post-Boy, Herriman, de la passe du S. O., ayant mis en mer les navires Lexington et Georges—il a amené dans le port le brick Albrece, Greaton, de Liverpool, et la goélette Primera de Malou de la Havane. Parti de la barre Jaudi après midi à 6 heures; le De Witt Clinton était échoué—après le navire Crescent à la tête de la passe du S. O., à l'habitation Williams, brick Caledonis—rien de nouveau en rivière.

Bateau de remorque Atlas, Hodgson, d'en haut ayant conduit le brick Omega à l'habitation Houton; la goélette Stouington à la Fourche et le brick Topaz à l'habitation Mener—il a amené dans le port le brick Paul Jones et la goélette James Monroe.

Bateau à vapeur Lady of the Lake, Biley, avec 382 balles coton, 7 bts tabac, 3 bts bouill, 5 ca à divers.
Bateau à vapeur Natchez, Strong, du Bayou Sarah, avec du coton.

Entrées.
Navire Albrece, Greaton, Liverpool, d'od... parti le 27 mars.
Navire Crescent, Haley, du Havre d'od... parti le 25 mars, avec des arbres fruitiers à A. Bernard, 27 passagers.
Brick Caledonis, Hironon, Havre, sur l'est
Goel Primera de Malou, Venet, de la Havane, sucre, café et fruits à J. Pratta.

MFMOHADA.
Expédition à Philadelphie pour ce port, le 21, brick Alcyone, Hyram, brick Swan, Harding. Arrivé à N. York le 20 janvier par nos steamers. En charge à Cadix, pour ce port, devant partir le 9; navire Alcione, le jour suivant, navire Vesta et la Paulany, le 13.

A New-York pour ce port, navire Lawson, devant partir sous pav. navire John Linton le 22. Expédition à Boston pour ce port, bricks Vinegar, Ward, Massachusetts, Houton.

THEATRE D'ORLÉANS.
MARDI, 11 MAI 1830.
Bénéfice de l'Opéra des Orphelins.
La Dame Blanche,
Opéra en trois actes, paroles de Seris et Lormain Delagrèze, chef d'œuvre de musique de Bayl. dieu. — A cette occasion, Madame Feron, Herr Cline, Mlle. Adèle et Esth. r. Mavnot et Mr. et Mme. Pearman (du Théâtre Royal de Londres) qui ont été les premiers services pour cette représentation, feront tous leurs efforts pour contribuer dignement à cet acte de bienfaisance—Immédiatement après l'opéra Mlle. Adèle et Esth. r. Mavnot Danseront un Grand Pas de deux.
Ensuite, MADAME FERON Chantera "O Duke Consort"
Monsieur F. J. H. M. M., premier tenor du théâtre royal de Covent Garden et de l'Opéra de Londres, et Mme. Pearman, qui ont brillé avec succès au rang des premiers chanteurs qui ont visité ce pays, ont eu la politesse d'offrir leurs services; ils chanteront deux morceaux choisis de Rossini. 1°. La Cavatine "Una Voce poco fa", de la Barbieri de Sevigia; 2°. Duo entre Mr. et Mme. Pearman "Amor possenti nome."—Ensuite Mme. Feron chantera Les célèbres variations de Rhodes. Le spectacle sera terminé par les Exercices de HERR-CLINE, Qui exécutera sur la "Orde teni" son grand ballet d'action de

La Vie d'un Marin.
Dans le courant du spectacle, 60 Orphelins Bénéficiaires prêteront sur le théâtre pour témoigner leur reconnaissance au public. Incessamment—Au bénéfice de Mr. Aristippe, La première représentation de Manlius Capitolinus. Tragédie, dans laquelle Mr. Aristippe jouera le rôle de Manlius.

VENTES A L'ENCAN.
PAR T. MOSSY.
Il sera vendu à l'encan, Lundi 10 du courant, à 5 heures de l'après-midi, sur la Levée, près des Magasins Bleus, à peu près 90 tonneaux bois de teinture, en débarquement du brick Vulcan, cap. Arnold, venant de Tampico. 8 mai.

PAR F. DUTELLE.
Il sera vendu à l'encan, vendredi 14 mai courant, à 11 heures du matin, sur les lieux mêmes, l'établissement connu sous le nom de Café du Commerce, situé rue St. Louis, maison de M. N. Girod. Cet établissement composé de deux salles, dont une est sous-voûte présentement, possède 2 grands comptoirs, 2 glaces françaises, étagères, et en général tous les meubles et ustensiles qui lui sont nécessaires, ainsi qu'un grand assortiment de liquors de toute espèce: il est bien achalandé et peut-être tenu à peu de frais. Les personnes qui désireraient avoir de plus amples renseignements pourraient s'adresser dans l'établissement même, à Mr. Petit qui leur donnera connaissance de l'inventaire. Conditions de la vente:—Un tiers comptant, un tiers à 60 jours et un tiers à 4 mois, en billets portant deux endossements à satisfaction du vendeur. 6 Mai—81.

PAR T. MOSSY.
JEUDI, 13 du courant, il sera vendu à la Houton-Hewlett, à midi précis.
DEUX MAISONS faisant encloignement des rues Dauphine et Toulouse. Ces deux édifices sont construits en briques; on les vendra séparément: les dimensions des terrains seront annoncées au moment de la vente.—Les personnes désirant acheter, sont priées d'aller visiter les propriétés.

Conditions:—Un tiers comptant, un tiers au 1er. Mai 1831, un tiers au 1er. Février 1832, en billets endossés, &c. 4 mai

Toile d'Allemagne.
200 pièces Platielle—600 do. Parquetterie 250 do. Bretagne, ayant droit au drawback, à vendre par W. & J. MONTGOMERY, 6 Mai—1m.

POUR LA VERA-CRUE.
La goélette paquebot NIMBLE, capitaine H. Martin, fine voilure, doublée et chevillée en cuivre [paquebot régulier] ayant la moitié de son chargement prêt et allant à bord, partira positivement pour le dit port Dimanche 9 Mai, pour le reste de son chargement on pourra s'adresser à bord vis-à-vis la rue Conti, ou à 4 mai—6

POUR BORDEAUX.—(Départ du 5 au 10 mai.)
Le beau navire de 1ère. classe, HENRY ASTOR, doublé, cloué et chevillé en cuivre, cap. P. Destebachon; partira pour le sud-est port, du 5 au 10 mai. Pour fret de 150 à 200 balles de coton, et pour passagers, qui seront parfaitement logés et traités, s'adresser au capt. à bord ou à 16 avril.
V. ROUMAGE.
Le soussigné informe le public qu'ayant contracté une société avec ses fils, son établissement de Boulangerie sera conduit à l'avenir sous la raison de J. B. D'ACQUIN & Co. Nlle-Orléans, 10 Mai 1830. LOUIS D'ACQUIN.